



LES JARDINS BIBLIQUES, ENTRE ALLEGORIE ET BEAUTE POETIQUE

Vanessa OBERLIESSEN (Sorbonne Université)

Les paysages du Cantique des cantiques sont parmi les plus célèbres de la tradition occidentale. Le « lys dans la vallée », le vignoble, le pommier, l'*hortus conclusus* : ce petit livre contient une série d'images essentielles tant pour l'histoire de la littérature et de l'art que pour l'exégèse. La mode bucolique de la poésie de la deuxième moitié du XVI^e siècle s'empare de ces paysages bibliques, tout en y portant un regard fondamentalement différent de celui du Moyen Âge. La version traditionnelle de la Vulgate, qui avait déterminé les choix poétiques des paraphrases bibliques médiévales, est désormais concurrencée par d'autres traductions, latines et françaises. Chez certains poètes, l'identité des arbres et des fleurs s'adapte alors soit à des traductions modernes (comme la Bible de Genève), soit aux goûts poétiques du paraphraste : la description de la nature devient ainsi parfois un but en soi, détachée des prescriptions d'une tradition textuelle établie de longue date. Ainsi, au cours du XVI^e siècle, la perception de la nature devient plus personnelle, plus esthétisante, plus tournée vers des modèles profanes, et moins dépendante des traductions pour ainsi dire mécaniques qu'engendrent les réflexes exégétiques hérités de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge. Paysages et jardins s'éloignent alors de la tradition textuelle et liturgique pour prendre des formes nouvelles, inspirées des idéaux de beauté du monde contemporain.

Le choix des espèces de plantes par les poètes appelle une étude lexicologique qui prend en compte les différentes traductions, mais aussi les traités de botanique du XV^e et du XVI^e siècle. Pour illustrer cette tendance au retour à la nature, nous analyserons des motifs végétaux tirés de trois versets particulièrement bien connus : Ct 4,12-13 (*hortus conclusus*), Ct 2,3 (*malum inter ligna silvarum*) et Ct 2,1 (*lilium convallium*).

CORPUS, BIBLIOGRAPHIE, GENERALITES

Les paraphrases poétiques du Cantique des cantiques ont récemment fait l'objet d'une série d'études¹, mais la question de la nature – qui est pourtant essentielle pour cette tradition poétique – appelle un questionnement spécifique. Claire Placial consacre une étude aux traductions en prose de la Bible² et traite des motifs végétaux dans un article, mais le corpus des paraphrases en vers ne suit pas toujours ces traditions et nécessite une étude à part.

¹ Voir par exemple les études de Véronique Ferrer (« De la "langue sainte" à la langue mondaine. Réécrire le Cantique aux XVI^e et XVII^e siècles », in *Le Cantique des cantiques dans les lettres françaises. Convegno internazionale di studi. Gargnano, Palazzo Feltrinelli, 24-27 juin 2015*, éd. Monica Barsi et Alessandra Preda, Milano, LED, 2016, p. 109-122), de Max Engammare (« Qu'il me baise des baisers de sa bouche. » *Le Cantique des Cantiques à la Renaissance*, Genève, Droz, coll. Travaux d'Humanisme et Renaissance (277), 1993 ; « Chantez en plaisans sons ce Cantique des cantiques" : Cantiques réformés de Pierre de Courcelles (1564) », *Psaume 10-11*, mars 1995, p. 11-20 ; « Licence Poétique vs. Métrique sacrée I », in *Théodore de Bèze, 1519-1605 : actes du colloque de Genève, septembre 2005*, dir. Irena Backus, Genève, Droz, p. 479-499 et « Licence Poétique vs. Métrique sacrée II », *Revue de l'Histoire des Religions* 1, 2009, p. 102-125) et de Michèle Clément (« Le Cantique des Cantiques de Jean-Baptiste Chassignet : un texte dangereux », in *Jean-Baptiste Chassignet, actes du colloque du Centre Jacques-Petit, Besançon, 4, 5 et 6 mai 1999*, Paris, Champion, 2003, p. 279-295).

² « "Je suis la rose de Saron, le muguet des vallées". Végétation et toponymes : les traducteurs du Cantique des cantiques à l'épreuve de l'altérité », *Traduire le même, l'autre et le soi*, éd. Francesca Manzari et Fridrun Rinner, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, coll. Textuelles, 2011, p. 163-174.



Le Cantique des cantiques fait l'objet d'une série de paraphrases versifiées en langue française, avec une concentration des publications dans les années 1560 et 1570. Le premier à s'y intéresser est l'aumônier royal Lancelot de Carle, en 1562, suivi de Rémy Belleau, et de Jean-Baptiste Chassignet. Au milieu du XVI^e siècle, ce livre poétique est au centre d'une brève mode en milieu réformé, ce qui est reflété dans les versions de Pierre de Courcelles et Théodore de Bèze. Cet engouement diminue ensuite avant d'être revivifié par le recueil de Pierre Poupo, puis les deux versions de Marie de Brabant. La liste des paraphrases latines (dont nous n'incluons que les œuvres en vers) est plus longue, résultat attendu du fait qu'elle ne recouvre pas uniquement l'espace francophone. Comme pour les paraphrases en vers d'autres livres bibliques, l'analyse de l'ensemble des publications de ce type en Europe aboutit à l'identification d'un phénomène essentiellement français et allemand, avec de rares auteurs espagnols. Même en observant toutes les parutions jusqu'au milieu du XVII^e siècle, on ne dépasse guère les frontières de la France et le Saint-Empire.

Comme toute la poésie biblique de la première modernité, la paraphrase du *Cantique des cantiques* est prise dans un dilemme entre respect du texte, que les traductions rendent en prose latine ou française, et travail poétique. À la différence des psaumes, dont les versions poétiques font souvent l'objet d'un discours savant dans les introductions et dédicaces, le Cantique des cantiques n'appelle que rarement une réflexion philologique ouverte, assumée auprès du public³. Toutefois, toutes les paraphrases en langue française, ainsi que la plupart des paraphrases latines, donnent quelques clés de lecture dans leurs paratextes⁴. En effet, alors que, parmi les poètes de notre corpus, il n'y a pas de désaccord sur le fait que le Cantique doit être lu de façon métaphorique, leurs efforts exégétiques restent très limités. Les maigres explications des paraphrastes suggèrent une lecture soit christologique, soit ecclésiale, et parfois une combinaison des deux : il n'y a pas de lecture confessionnellement marquée (mariale par exemple).

En langue latine, la diversité lexicale est très limitée. Comme le texte est court et extrêmement bien connu, le poids de la tradition de la Vulgate pèse particulièrement lourd dans ses adaptations littéraires : en effet, les traductions bibliques « savantes » de la Renaissance (Pagninus, Leo Jud) suivent à cet égard les choix de traduction de la Vulgate et se contentent d'aménagements syntaxiques. Il n'existe donc, pour ce qui concerne l'identification lexicale de la végétation, qu'une seule tradition latine.

JARDINS ET GRENADIERS, LES TRACES DU TEXTE-SOURCE

*Hortus conclusus soror mea, sponsa,
hortus conclusus, fons signatus.
Emissiones tuæ paradisus malorum puniceorum,
cum pomorum fructibus, cypri cum nardo. (Vulgate, Ct 4,12-13)*

Le célèbre verset 4,12, qui compare la bien-aimée à un jardin fermé et à une fontaine scellée (« *hortus conclusus, fons signatus* ») consacre deux syntagmes qui sont essentiels pour l'iconographie mariale du Moyen Âge. À la Renaissance, l'association de ces deux motifs avec la

³ La seule exception, d'importance, est la controverse entre Théodore de Bèze et Gilbert Générard (voir les deux articles de Max Engammare cités note 1), ce dernier se sert d'une longue préface pour expliquer ses choix et pour défendre la supériorité de sa traduction en apportant la preuve de sa maîtrise de l'hébreu.

⁴ En langue latine, de telles précautions ne pas toujours vues comme nécessaires : la version de Paul Grebner (« prophète » qui aurait présenté un manuscrit de son *Sericum Mundi filum* à Elisabeth d'Angleterre) ne contient ni introduction générale, ni en-têtes, et ne parle, en précisant l'identité des interlocuteurs, que de « Sulamith » et de « Salomon ».



Vierge Marie est si forte que l'abandon d'une lecture du Cantique des cantiques comme métaphore mariale par les protestants s'accompagne systématiquement d'une reformulation, discrète ou radicale, de ce verset. Par conséquent, c'est l'un des passages où les différences confessionnelles entre les poètes paraphrastes deviennent particulièrement visibles : le « jardin fermé » est ainsi volontiers reformulé par les poètes réformés dans le but de s'éloigner d'une tradition latine perçue comme trop associée à des principes d'une lecture mariale qu'ils remettent en cause⁵.

Le *pardesh rimmonim*⁶ (« jardin des grenadiers ») du verset suivant est moins crucial pour la confessionnalisation de la paraphrase, mais il permet facilement de distinguer les différentes traditions textuelles : les versions qui suivent la Vulgate tendent à conserver l'idée d'un jardin rempli de grenadiers (« *paradisus malorum punicorum* ») tandis que les paraphrases inspirées de traductions modernes ont tendance à utiliser soit « verger », soit un synonyme plus précis⁷.

Ainsi, la version de Marie de Brabant, qui ne s'aventure jamais bien loin du texte de la Bible de Genève qu'utilise la poétesse, propose « jardin des jeunes grenadiers⁸ ». Ce n'est pas une généralité en milieu réformé, où l'on trouve aussi des auteurs qui abandonnent l'idée du grenadier au profit d'une plante plus européenne : Pierre de Courcelles traduit ainsi par « [u]ne pommeraye close », en extrapolant à partir du « verger » que lui propose la note dans la Bible de Genève. Sa version rappelle aussi le pommier du verset 2,3 (« Comme un pommier au milieu des arbres de la forêt... ») que nous commenterons *infra*.

En latin, l'espèce de ces arbres fruitiers n'est que rarement remise en question. Trachelius, Bèze, Egenolph et Weizer conservent ainsi *punica mala*, seul Grebner transforme le grenadier en un citronnier ou orangier : « *Citria mala tuum surgunt rubicunda per hortum*⁹ ». Ce verset est l'un des nombreux exemples d'une tendance que possède la paraphrase de Grebner à s'éloigner de toutes les versions en prose ou en vers auxquelles son auteur pouvait avoir accès, sans donner de raison exégétique : enseignant et « prophète », ce poète propose une paraphrase d'une rare excentricité pour les standards latins, sans que ses choix s'expliquent par d'autres raisons que des préférences esthétiques, voire, peut-être, par une sorte d'inspiration personnelle.

Si l'arbre et le fruit tendent à être identifiés à la même plante exotique, *pardesh* est systématiquement lu comme « verger » ou « jardin ». Seules certaines versions françaises, catholiques, traduisent le mot par « paradis », et encore, ce n'est pas sans mise en garde. Chassignet, qui rédige deux versions (une littérale, l'autre métaphorique) que l'on retrouve face à face dans le seul manuscrit survivant, conserve certes « paradis des grenadiers » dans la paraphrase littérale, mais explique dans sa paraphrase métaphorique – une véritable harangue

⁵ On trouve ainsi des variantes comme « Hortus oclusus » (Paul Grebner, *Canticum canticorum Salomonis et threni Hieremiae prophetae elegiaco carmine redditi*, Anvers, Diest, 1563, f. Cij r), ou « Clausus hortus », (Théodore de Bèze, *Canticum canticorum Solomonis, latinis versibus expressum*, [Genève], Eustache Vignon, 1584, p. 23, et Christian Egenolph, *Canticum canticorum, Carmen praestantissimum Solomonis regis israelitici, inenarrabilem Christi Filij Dei...*, Francfort, Nicolas Bassée, 1574, f. B v).

⁶ Le traité kabbalistique du même nom ne sera pas utilisé par des chrétiens en Europe au XVI^e siècle.

⁷ Le phénomène est moins prononcé dans les paraphrases latines : tandis que *pardesh* est systématiquement lu comme « verger » ou « jardin » dans les recueils protestants (par exemple Bèze : « *pomarium* »), la traduction par « paradis » est fréquente, mais loin d'être systématique, en milieu catholique (Petrus Bellaeus utilise « *agellus* », p. 21 r^o)

⁸ Marie de Brabant, *Annonces de l'esprit et de l'âme fidèle, contenant le Cantique des cantiques de Salomon en ryme françoise, avec le triomphe de l'agneau, par très illustre princesse Marguerite, royne de Navarre, plus autres oeuvres de mesme sujet, la plus part encores de la mesme princesse*, Saint-Gervais, par les héritiers d'Eustache Vignon, 1602, p. 48 : « tes plants comme un jardin de jeunes grenadiers »; voir aussi sa deuxième paraphrase, p. 24 : « Quant est de tes belles plantes / Je les compare excellentes / A des fertiles vergers / Où croissent maints grenadiers ».

⁹ « Des oranges rougeoyantes s'érigent dans ton jardin », Paul Grebner, *op. cit.*, f. Cij r^o.



contre les abus de certains membres du clergé – qu’il s’agit d’un paradis terrestre fait des rares hommes vertueux qui peuplent les rangs de l’Église :

Ma desirable seur est au Jardin semblable
(Mon Eglise ou sur tout il faut que je m’ébate)
Enclos de tous costez d’un mur ferme et puissant
(Est comme un beau Jardin clos d’un mur trespuissant)
[...]
Tes arbres sont pareilz *au verger plein de pommes*,
(Tes enfantz semblent estre un grand host de fors hommes,)
Voire a un *paradis de grenades semé*,
(Voire un *vrai paradis d’ames Justes semé*,)
De bons fruitz et senteurs rempli et parfumé,
(Des odeurs de la foi rempli et parfumé)
Car le camfre et L’aspic s’i éveillent a grands sommes)
(Dont les œuvres sont comme un *verger plein de pommes*)¹⁰

Il s’agit là, il est vrai, d’un cas exceptionnel : mis à part ce manuscrit, jamais publié, le Cantique des cantiques, à la différence des Proverbes et des Psaumes, reste peu exploité par les polémistes.

Sur un ton moins politique, la paraphrase de Rémy Belleau se libère du seul grenadier au profit d’une sélection de différents arbres fruitiers :

C’est un vray paradis de pommes, de cerises
En tout temps florissant de tous arbres fruitiers,
D’orangers, grenadiers, de canfre, de figuiers.¹¹

Ce premier syntagme permet d’illustrer trois tendances qui seront confirmées par les exemples suivants : tout d’abord, que la tradition latine est moins sujette à des variations que le français, et que les espèces d’arbres et de fruits consacrés par le texte grec et la Vulgate dominant plus qu’en langue vernaculaire ; ensuite, que les auteurs protestants, à partir du milieu du siècle, écartent parfois les plantes issues de cette tradition au profit d’une botanique plus moderne, et enfin, que la paraphrase française devient progressivement plus libre vers la fin du siècle, lors l’idéal de *varietas* prend le pas sur la tradition philologique. Ainsi, les poètes se mettent à la recherche de l’image d’un verger contemporain, illustré par l’abondance et la richesse de ses végétations : cette *cornucopia* de fruits permet une véritable réactualisation du jardin d’Eden.

LE POMMIER, OU L’AMBIGUÏTE BIENVENUE

Le début du deuxième chapitre du Cantique contient deux parallélismes antithétiques particulièrement intéressants pour la question de la nature car ils expriment une opposition entre nature sauvage et nature associée au jardin :

2 Comme le lis est entre les espines,
ainsi est ma compagne
entre les filles.
3 Comme le pommier
est entre les arbres sauvages
ainsi est mon ami

¹⁰ Ms cité, p. 126 v.-127 r°.

¹¹ Rémy Belleau, « Eclogues sacrées », *Œuvres poétiques*, Tome V, (1573-1577), éd. Jean Braybrook, Guy Demerson, Maurice Verdier, p. 284.



entre les jeunes compagnons
sous l'ombre duquel je desire m'asseoir, et me suis assise : et son fruit a
esté doux à mon palais.¹²

Le contraste entre une nature sauvage et dangereuse (incarnée par les épines et la forêt) et le jardin (que le lecteur occidental associe à la civilisation) possède pour les poètes français un attrait particulier. Le traitement de ces métaphores par les poètes de notre corpus permet d'illustrer une évolution des pratiques très frappante entre les paraphrases en vers des années 1550/60 et celles rédigées à partir de 1580 : après cette date, les motifs naturels sont développés de façon plus détaillée, le ton général des paraphrases devient plus maniériste. On peut bien sûr expliquer ce phénomène par des différences confessionnelles : si les poètes réformés du milieu du siècle cherchent à créer des traductions versifiées qu'ils perçoivent, à l'instar du psautier de Marot/Bèze, comme les équivalents précis du texte biblique, des auteurs catholiques comme Belleau créent plutôt des paraphrases au sens classique, c'est-à-dire de versions savantes marquées par l'amplification du texte de base. Toutefois, certains glissements sémantiques ne se laissent pas expliquer par la présence d'un plus grand nombre de synonymes. En langue française, on constate ainsi une certaine tendance à effacer le sème « sauvage » au profit de concepts associés au jardin et à la civilisation.

L'exemple le plus saillant pour ce phénomène est le traitement du pommier dans le deuxième chapitre du Cantique (2, 3). Dans les paraphrases en vers, cette plante est systématiquement rendue par *pommier* ou *pomum*, que ce soit en langue française ou latine. Deux explications à cela : la première est évidemment d'ordre exégétique. L'arbre fruitier de Salomon est souvent associé à l'Arbre de vie (*ets haHa'yim*) de la Genèse, ou alors à l'Arbre de la connaissance du bien et du mal¹³. Dans les paraphrases, le rapprochement entre l'arbre d'Adam et celui de Sulamith devient alors une nécessité, surtout pour des raisons de cohérence exégétique. En effet, cette identification permet une lecture christologique du Cantique des cantiques : le pommier illustre alors à la fois l'Arbre du bien et du mal, qui a causé la Chute, et l'Arbre de vie, qui doit la réparer. Certes, il existe de nombreuses espèces « alternatives » pour l'arbre de la connaissance, que l'on retrouve dans les arts visuels à la Renaissance (Jérôme Bosch en fait un palmier entouré d'un pied de vigne), mais les traductions et paraphrases s'intéressent rarement à cette diversité. Dans le corpus français, seul Chassignet traduit par « oranger » :

Comme un bel oranger tout redoré de pommes¹⁴
Se montre plein de gloire entre les sauvageaus,
Mon ami se fait voir seul beau sur tous les beaus
Comme le parangon de tous les Jeunes hommes.¹⁵

¹² La Bible, Qui est toute la sainte Escriture, contenant le Vieil et le Nouveau Testament : ou, la vieille et nouvelle alliance. Quant est du nouveau Testament, il a esté reveu et corrigé sur le Grec, par l'avis des Ministres de Geneve. Aussi avec les figures, on a adjousté des Annotations, fort amples sur toute la Bible, [Genève], François Jaquy, 1562.

¹³ L'espèce à laquelle appartient l'arbre qui porte le fruit défendu est très variable au Moyen Âge et dans la tradition juive, mais les traductions chrétiennes de la première modernité s'accordent presque systématiquement sur son identification comme pommier (*malus malus*). D'autres lectures sont disponibles à la Renaissance, mais elles ont tendance à ne pas contaminer le « pommier » du Cantique des cantiques, qui ne change jamais d'espèce.

¹⁴ Au sens étymologique de « fruits ». Pommier d'orange est parfois utilisé à la place d'oranger. Il n'y a pas de raison facilement identifiable à ce choix de traduction plutôt extravagant (le même que chez Grebner).

¹⁵ Chassignet, ms cit., p. 117 v°. Chassignet résiste lui aussi à la répétition du « lys » entre le premier et le deuxième verset. Ce refus de ce qu'il perçoit comme une redondance s'exprime ainsi : « Je suis le beau Rosier prince des violettes, / Et le Lis qui sa teste aus vallons va haulsant. / Comme entre les buissons il monte en accroissant / Mamie est l'outrepasse et Roine des fillettes » ; « J'ai désiré m'asseoir aus fraîcheurs amiables / De son ombre, et



La deuxième raison est d'ordre linguistique : alors que *pommier* décrit habituellement un type d'arbre fruitier spécifique en langue française, le mot reste lié au *pomum* latin qui permet de désigner soit un fruit comestible, soit l'arbre qui le porte, peu importe son espèce précise. Cet argument est explicitement avancé dans certains commentaires, comme dans celui de Théodore de Bèze, que nous citerons à titre d'exemple :

le S. Esprit nous raporte maintenant et compare à un pommier et autre bon arbre fruitier ce mesme espoux qu'il avoit comparé à la Rose et au muguet. Car le mot duquel use Salomon, et comme aussi les Latins usent de ce mot de pomme, comprend en general tout arbre, du fruit duquel, soit de pepin, soit de noyau, on substantive sa vie.¹⁶

À la place d'une recherche approfondie sur la plante qui pourrait être décrite en hébreu, on préfère donc le traduire par un terme délibérément vague : en français, le mot devient ainsi une sorte de latinisme qui permet d'éviter tout débat.

Chez Belleau et Chassignet, le contraste traditionnel entre un pommier et une espèce non précisée appartenant à la flore sauvage disparaît au profit d'une antithèse qui oppose le pommier greffé à un sauvageon de la même espèce : Belleau compare le bien-aimé à un « pommier enté, entre les sauvageons »¹⁷ tandis que Chassignet, qui conserve l'image de la greffe alors que son arbre est devenu un oranger, utilise, lui aussi, les « sauvageaus » comme antithèse. Ainsi, le contraire naturel du pommier n'est plus la forêt sauvage avec les désagréments et dangers qu'elle recèle, mais plutôt le pommier non-greffé, non raffiné, l'arbre qui appartient à la même espèce que son antithèse mais porte des fruits décevants.

Le phénomène n'est d'ailleurs pas confessionnellement marqué, on en trouve un exemple chez le protestant Pierre Poupo :

Comme une jeune ente
D'une greffe excellente
Entre les sauvageaux,
Celuy que j'aime
Merite un honneur mesme
Entre les jouvenceaux.¹⁸

Il ne semble pas y avoir de modèle en prose pour ce glissement sémantique. La Bible de Genève et Castellion utilisent « arbre sauvage », la Septante et la Vulgate traduisent *ya'ar* par « arbres de la forêt » pour insister sur le caractère sauvage de la plante, préservant ainsi le sens de l'hébreu qui désigne une espèce différente du pommier. Il n'y a *a priori* pas de doute sur la leçon à retenir. Le fait que pas moins de trois paraphrastes français aient fait le choix délibéré de changer l'espèce de la plante suggère une volonté de resserrer les liens sémantiques entre les images : pour les poètes, le sauvageon apparaît comme le contraire le plus naturel du pommier.

Le refus de conserver l'idée d'un « arbre de la forêt » qui s'oppose au pommier est probablement lié à l'esthétique de l'églogue qui devient dominante dans les versions de Belleau et de ses successeurs. L'églogue appelant nécessairement la présence d'une nature non cultivée, fortement valorisée et idyllique, il devient difficile de construire, dans ce contexte, une nature sauvage avec des connotations négatives. Il vaut mieux remplacer les espèces

m'i suis assise a mon desir. / Son fruit a mon palais donne tant de plaisir / Que toute il me remplit de douceurs agréables », p. 117 v.

¹⁶ Théodore de Bèze, *Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des Cantiques, de Salomon*. Par Theodore de Beze ministre de la parole de Dieu en l'eglise de Geneve, [Genève], Jean Le Preux, 1586, p. 333-334.

¹⁷ « Comme un pommier enté, entre les sauvageons : / Ainsi paroist mon Roy entre ses compagnons », Rémy Belleau, *Eclogues sacrées...*, éd. cit., p. 275-276.

¹⁸ Pierre Poupo, *La Muse Chrestienne*, éd. Anne Mantero, Paris, Société des textes français modernes, 1997, p. 390.



sauvages par des plantes de qualité inférieure, mais liées intrinsèquement au jardin et aux cultures. Cependant, peu de paraphrases latines opèrent cet ajustement sémantique : le poids de la « leçon » correcte y pèse sans doute plus lourd¹⁹. Grâce à la polysémie du latin, l'espèce exacte de la « pomme » admet un peu de liberté artistique : certains poètes font le choix d'insérer des arbres fruitiers modernes et exotiques comme l'oranger.

ROSES ET LYS, L'IRRUPTION DE LA CULTURE SAVANTE

*ego flos campi et lilium convallium
sicut lilium inter spinas sic amica mea inter filias (Vg, Ct 2,1-2,2)*

Le troisième exemple pour cette autonomisation de la nature chez les poètes paraphrastes concerne le célèbre « lys dans la vallée »/« *lilium convallium* ». Le poids de la tradition latine est fortement ressenti dans les paraphrases en langue latine : même en milieu réformé, le syntagme est souvent traduit par « *lilium convallium* » (par exemple dans la version de Bèze). La seule exception, en langue latine, est en réalité d'origine vernaculaire : il s'agit d'une tendance représentée par les trois poètes luthériens du corpus (Greber, Trachelius et Egenolph) qui utilisent *rosa* à la place de *lilium*²⁰, un choix conditionné par la version de Luther (« Rose im Thal »), mais des commentaires classiques tels que celui de Rachi avaient déjà suggéré qu'il fallait traduire *šošannah* par « rose »²¹. Malgré l'étendue européenne du néolatin, cette influence-là reste limitée à la langue allemande : l'importance que revêt malgré tout le vernaculaire dans l'élaboration de ces paraphrases latines est particulièrement intéressante dans le cadre du Cantique des cantiques.

En langue française, les fleurs commencent elles aussi à être plus variées à partir des années 1580 : le lys et la rose ayant déjà été utilisés dans la première strophe de sa chanson (qui reprend les idées syntagmes traditionnel de la « rose de Saron » et du « lys dans la vallée »), Pierre Poupo suggère une autre espèce pour la fleur évoquée dans le verset suivant :

Aussi pres m'amie
Tout ce qu'on void de beau
Au pucelet troupeau

¹⁹ Grebner : « *Fœtibus aucta velut malus fragrantibus, inter / Stat frutices teneras rure virente satas* », *op. cit.*, f. B ij,v°. Trachelius : « *Ut mitis riguo malus in hortulo / Sylvestres superat fructibus arbores* ». Egenolph : « *Sponsa. Utque rubens inter steriles enascitur ornos / Pomus, consimiles inter amicus agit*. Weizer : « *Arida sylvarum fragrans ut robora vincit / malus, in immensum fœtibus aucta suis : / sic juvenes ævi superat præsentis [...]* », *op. cit.*, f. A 4v°. Bellæus : « *Eccl. Tale tuum Iuvenes habet inter gloria nomen, / Qualis in arboribus mitia poma ferens* », *op. cit.*, p. 15-16. Bèze : « *Qualis agrestes sata / Malus inter arbores, / Talis hic iuenculos / Unicè quem diligo, / Splendet inter cæteros* », *op. cit.*, p. 10. Génébrard : « *Qualem tenet malus locum / Fœcunda, fragrans, mellea / Inter comatas arbores, / Densis vigentes saltibus* », *op. cit.*, p. 32.

²⁰ Grebner : « *Ut micat agrestes inter rosa candida spinas / Sic luces Solymas inter amica nurus* ». Trachelius : « *At velut rosa omnes / Flore, formâ, odore / Una vincit spinas : / Sic mea omnes una / Dulci amica amore / Bellulas femellas* », *op. cit.*, f. K3 r°. Egenolph : « *Ut rosa nempe latens inter spineta resurgit, / Pulchrior æquæuas inter amica viget* », *op. cit.*, f. B r°.

²¹ Génébrard consacre un long paragraphe à ce débat, mais se décide pour « *lilium* » : « *2 Ut lilium. Susanna Hebraicè quibusdam rosam significat, contrà לרזא, quod vertimus rosam, lilium. Nam Susannam, inquit, oriri inter spinas hîc dicitur. Hac de re sic Elias in Tisbi, Quidam, inquit, aiunt Susanna florem esse candidum, qui vulgo Lilium dicitur, atque ita vocari, quòd perpetuò habeat sex folia. Habat selet h verò esse rosam* », *op. cit.*, p. 35 v°.



Resemble une ortie
Aupres d'un beau bouquet
De gracieux muguet.²²

Loin des roses et des lys qui ornent l'iconographie mariale et les autels catholiques, le poète choisit le muguet, humble et printanier. On pourrait croire à une liberté poétique, une volonté de créer de la diversité, ou d'illustrer la « reverdie » de chapitre grâce à l'intrusion d'un bouquet de fleurs de printemps.

Il n'en est rien : le « muguet » est au contraire un choix savant et conscient qui illustre les interactions complexes entre latin et vernaculaire, entre culture savante et efforts poétiques. Pour expliquer cet étrange changement d'espèce, il faut prendre conscience de la dimension européenne de la langue latine, et de la culture savante des botanistes du Moyen Âge finissant. L'histoire de l'association entre le muguet et le « lys dans la vallée » du Cantique des cantiques se laisse retracer jusque dans un herbier de 1479, le premier en langue allemande, rédigé par Vitus Auslasser, dont on sait qu'il était moine bénédictin à Ebersberg, proche de Munich. La plante qu'il appelle *lilium convallium*²³ / *Tal Liligen* (voir illustration 1), est facilement identifiable comme un muguet grâce à son illustration réaliste et très différente de celle du lys blanc, représenté au feuillet suivant (voir illustration 2). Pendant des décennies, cette association reste limitée aux traités savants : toutes les traductions bibliques en langue latine continuent d'utiliser les termes végétaux de la Vulgate. En langue française, le traité de Jean Ruel de 1536 consacre un paragraphe au *lilium convallium* qu'il associe au *muschetum* (« muguet »), en expliquant de façon détaillée les différences entre muguet et lys²⁴ ; mais cette association de la fleur au syntagme biblique n'a aucun impact sur la langue française. La nouvelle identité de la plante est donc acquise en deux étapes : d'abord, d'un point de vue botanique, l'association du lys et du muguet dans un même groupe, en se basant sur la morphologie de la plante. Ensuite, l'association du muguet au texte biblique, qui est ensuite réimportée dans les traités de botanique (Linné s'en servira encore pour créer le nom scientifique actuel de la fleur : *convallaria majalis*).

Même en anglais, aucune version vernaculaire n'identifie la plante au muguet avant la *Geneva Bible* de 1560 – et encore, en langue anglaise, ce n'est pas la tradition textuelle qui change (*lily of the valley* continue à être utilisé²⁵), mais la fleur désignée par ce syntagme se trouve transformée de façon subreptice : sous une désignation identique se cache désormais une fleur nouvelle. La langue anglaise commence en effet à utiliser *lily of the valley* au cours du siècle : à partir des années 1590, le syntagme biblique est systématiquement associé au muguet²⁶. Cette évolution nous suggère qu'une chose similaire est arrivée en latin : alors que les paraphrases latines en vers semblent identiques, et ne proposent que la rose comme alternative à un *lilium convallium*²⁷ jamais remis en question pendant un siècle, la fleur réelle désignée par le syntagme change en cours de route !

²² Pierre Poupo, *La Muse Chrestienne*, éd. cit., p. 390.

²³ Le terme est absent des grands dictionnaires du néolatin et du latin médiéval ; il faut consulter le dictionnaire spécialisé dans les noms des plantes de Heinrich Marzell (*Wörterbuch der deutschen Pflanzennamen*) pour le trouver. Le fait que le terme apparaît pour la première fois dans le tout premier traité de botanique en langue allemande suggère qu'il ne s'agit pas d'une innovation d'Auslasser, mais que son article reflète un usage vernaculaire (bavarois en l'occurrence) probablement antérieur, mais non attesté à l'écrit faute de traités spécialisés.

²⁴ « non desunt qui herbam vulgo lilium convallium dictam esse existiment, sua sponte nacentem in opacis et lucis, unde nomen lilij convallensis, caule multo, tenuiore, flore candido, suaviter olente, unde rura muschetum appellat », Jean Ruel, *De natura Stirpium*, Bâle, Jean Froben, 1537, p. 621.

²⁵ *Geneva Bible*, 1599 (1^{ère} édition 1560) : « I am the rose of the fiede, and the lilie of the valleys. Like a lilie amog the thornes, so is my loue among the daughters. »

²⁶ Voir à ce sujet l'article « Lily of the Valley », du *Oxford Dictionary* qui cite *Names of Herbes* de William Turner (qui, en 1548, traduit le terme par « May lilie ») et le manuel de jardinage de Thomas Hill (vers 1562).

²⁷ Voir par exemple la version de Bèze : « Sum velut convallium / Suave spirans lilium », *op. cit.*, p. 9.



Ni l'allemand ni le français ne suivent cette évolution : bien que l'identification du « lys de valée » au muguet fasse son entrée dans les herbiers en langue française vers le milieu du siècle²⁸, elle n'est jamais utilisée en vernaculaire en dehors de ce contexte savant, à une seule exception près : la Bible des pasteurs de l'Église de Genève de 1588, version qui remplace le texte de 1562. Cette traduction influente abandonne « *lys dans la vallée* », syntagme utilisé dans toutes les versions de la Bible de Genève jusque-là²⁹, au profit de « *muguet des vallées* » et « *muguet entre les espines* »³⁰, ce qui détermine les choix lexicaux des paraphrases protestantes rédigées après cette date. Il s'agit vraisemblablement d'une réimportation de l'anglais, ou alors d'un emprunt aux traités botaniques, motivée par la volonté d'abandonner une imagerie végétale trop fortement associée à l'iconographie mariale³¹.

Si la version de Pierre Poupo s'explique par une végétation confessionnellement marquée, celle de Belleau, qui opère le même choix, reste une énigme : s'agit-il dans son cas, enfin, de l'intrusion de la nature – nature au sens où elle est comprise par les herbiers et les traités de botanique – sur la tradition exégétique ? Nous suggérons qu'il s'agit d'un latinisme tiré des versions savantes de ses contemporains : bien que le syntagme soit resté identique en latin, son sens a changé. Belleau, ayant consulté les traités de botanique de ses contemporains (peut-être celui de Ruel), a pour ainsi dire réimporté ce glissement sémantique dans sa paraphrase.

Le « lys dans la vallée » illustre donc le potentiel qu'ont les traités de botanique d'influencer les traductions bibliques, en passant parfois par plusieurs langues. Ces bribes d'informations scientifiques restent cependant exceptionnelles dans le corpus observé.

CONCLUSION

Quelques mots pour conclure. Force est de constater que les langues, y compris vernaculaires, ne sont pas étanches : on constate certaines contaminations par-delà les frontières linguistiques. En langue française, dans le dernier tiers du siècle, la végétation des jardins bibliques devient plus exotique, les lectures allégoriques plus variées, la satire et la polémique s'introduisent dans un genre qui en était auparavant dépourvu. L'histoire de l'exégèse semble avoir peu d'influence sur ces paraphrases. Il n'y a aucune raison théologique qui aurait pu pousser Chassignet ou Belleau à changer l'espèce du pommier ou du lys – cette

²⁸ Dodoens Rembert, « Le grand Muguet s'appelle à present en Latin *Lilium convallium*, c'est-à-dire Lis de valées : en haut Aleman *Meyenblumle* [sic, les mots allemands sont en Fraktur dans le texte] : en bas Aleman *Meybloemkens*. C'est sans doute une espèce de Lis, la première que Theophraste décrit, laquelle fleurit incontinent après les Violettes », *Histoire des plantes, en laquelle est contenue la description entière des herbes... non seulement de celles qui croissent en ce pays, mais aussi des autres estrangères qui viennent en usage de médecine*, trad. Charles de l'Escluse, Anvers, J. Loe, 1557, p. 132.

²⁹ Olivétan traduit par « lis des champs/rose des vallées » (*La Bible qui est toute la sainte Escripiture. En laquelle sont contenus/ le Vieil Testament & le Nouveau/ translatez en francoys. Le Vieil/ de lebrieu : & le Nouveau/ du grec. Aussi deux amples tables*, Neufchâtel, Pierre de Vingle, 1535) ; les premières éditions genevoises du texte conservent cette répartition (la version de 1546 ajoute en note la variante « la violette »), mais les éditions entre 1562 et 1587 traduisent systématiquement de façon inversée par « rose des champs/lis des vallées ».

³⁰ « 1 Je suis la rose de Sçaron et le muguet des vallées. 2 Quel est le muguet entre les espines, telle est entre les filles ma grand'amie », *La Bible, qui est toute la sainte Escripiture du Vieil et du Nouveau Testament...*, Genève, 1588, p. 278 v°.

³¹ Qui n'est pas pour autant totalement dépourvue de muguet : citons dans ce contexte le « Petit jardin de paradis » d'un maître rhénan anonyme conservé au musée Städel de Francfort (*illustration 3*) : au milieu d'une abondance de fleurs, on peut identifier, aux pieds de la dame vêtue de rouge, un tapis de muguet en fleurs. La *Madone aux fraisiers* du même atelier en possède aussi, mais toujours dans un contexte de variété végétale qui rappelle les jardins profanes.



activité semble détachée, et même aller à l'encontre de, la tradition exégétique : désormais, ce sont deux nouveaux paradigmes, la nature savante, et la nature esthétisée, qui priment.

Ces nouvelles libertés restent cependant cantonnées à la langue française, les paraphrases latines ont tendance à rester inféodées à des traditions textuelles bien connues, que l'on ne peut guère remplacer (même si à l'arrière-plan, les *realia* désignés par les mots peuvent changer !). Enfin, pour tenter une conclusion plus « écopoétique », la relative liberté de certaines paraphrases françaises permet de changer, de façon parfois insidieuse, le cadre esthétique traditionnel de la Bible. Cela ne veut pas dire que cette nouvelle poésie biblique serait plus « réaliste ». Dans tous les cas, nous sommes loin des traductions ultérieures qui, à partir du XVIII^e siècle, essaient de reconstruire la flore historique des textes bibliques. Mais dans certaines paraphrases françaises, les considérations esthétiques commencent à prendre le pas sur la tradition exégétique.



BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

- Biblia Sacra Vulgatae Editionis. Sixti Quinti pontifici maximi iussu recognita atque edita, Romae, ex Typographia Apostolica Vaticana, 1592.*
- La Bible, Qui est toute la sainte escriture, En laquelle sont contenuz, le vieil Testament et le nouveau, translatez en Francois, et reveuz : le vieil selon l'Ebrieu, et le nouveau selon le Grec, Genève, Jean Girard, 1546.*
- La Bible qui est toute la sainte Escripiture. En laquelle sont contenus/ le Vieil Testament & le Nouveau/ translatez en francoys. Le Vieil/ de lebrieu : & le Nouveau/ du grec. Aussi deux amples tables, Neufchâtel, Pierre de Vingle, 1535. [Bible d'Olivétan]*
- La Bible, Qui est toute la sainte Escripiture, contenant le Vieil et le Nouveau Testament : ou, la vieille et nouvelle alliance. Quant est du nouveau Testament, il a esté reveu et corrigé sur le Grec, par l'avis des Ministres de Geneve. Aussi avec les figures, on a adjousté des Annotations, fort amples sur toute la Bible, [Genève], François Jaquy, 1562.*
- La Bible, Qui est toute la Sainte Escripiture du Vieil et du Nouveau Testament : Autrement l'Anciene et la Nouvelle Alliance. Le tout reveu et conferé sur les textes Hebrieux et Grecs par les Pasteurs et Professeurs de l'Eglise de Geneve, Genève, [Jérémie des Planches], 1588.*
- The Bible, that is, the Holy Scriptures contained in the Olde and Newe Testament, translated according to the Ebrew and Greeke, and conferred with the best translations in divers languages. With most profitable annotations upon all the hard places, and other things of great importance, Imprinted at London by the Deputies of Christopher Barker, London, 1599.*
- BELLAEU, Petrus, *Poetica paraphrasis Cantici canticorum*, [Genève], J. Stoer, 1590.
- BELLEAU, Rémy, « Eclogues sacrees, prises du Cantique des Cantiques », *Œuvres poétiques*, Tome V, (1573-1577), éd. Jean Braybrook, Guy Demerson, Maurice Verdier, Paris, Honoré Champion, coll. « Textes de la Renaissance », 2003.
- BEZE, Théodore de, *Canticum canticorum Solomonis, latinis versibus expressum*, [Genève], Eustache Vignon, 1584.
- Sermons sur les trois premiers chapitres du Cantique des Cantiques, de Salomon. Par Theodore de Beze ministre de la parole de Dieu en l'eglise de Geneve, [Genève], Jean Le Preux, 1586.*
- BRABANT, Marie de, *Annonces de l'esprit et de l'âme fidèle, contenant le Cantique des cantiques de Salomon en ryme française, avec le triomphe de l'agneau, par très illustre princesse Marguerite, royne de Navarre, plus autres oeuvres de mesme sujet, la plus part encores de la mesme princesse, Saint-Gervais, héritiers d'Eustache Vignon, 1602.*
- CARLES, Lancelot de, *Le Cantique des Cantiques de Salomon, Paraphrasé en vers François*, Paris, Michel de Vascosan, 1562.
- CHASSIGNET, Jean-Baptiste, *Œuvres sacrez de J[ean] B[aptiste] C[hassignet]*, 1592, Bnf, ms. fr. 2381 (Anc. 8064).



- COURCELLES, Pierre de, *Le Cantique des Cantiques de Salomon... Ensemble les Lamentations de Jeremie le Prophete, avec l'Epistre d'iceluy*, Paris, 1564.
- EGENOLPH, Christian, *Canticum canticorum, Carmen præstantissimum Solomonis regis israelitici, inenarrabilem Christi Filij Dei, Patri æterno ὁμοούσιον, erga Ecclesiam : et vicissim ardentem huius erga illum, amorem, sub imagine Sponsi et Sponsæ, indicans. Elegiaco Carmine redditum...*, Francfort, Nicolas Bassée, 1574 [1^{ère} édition 1563].
- GENEBRARD, Gilbert, *Canticum canticorum Solomonis versibus et commentariis illustratum [...] Adversus trochaicam Theodori Bezae paraphrasim. Subjuncti sunt trium rabinorum Salomonis Iarhii, Abrahami Abben Ezrae & innominati cujusdam commentarii, eodem interprete*, Paris, Gilles Gourbin, 1585.
- GLONER, Samuel, *Canticum Canticorum Salomonis*, Strasbourg, J. Repp, 1627.
- GREBNER, Paul, *Canticum canticorum Salomonis et threni Hieremiae prophetae elegiaco carmine redditi*, Anvers, Diest, 1563.
- LE SAULX, Marin, *Theanthropogamie en forme de dialogue par sonnets chrestiens*, Londres, Thomas Vautrolier, 1577.
- MONCEAUX, François de, *Sacra bucolica sive Cantici canticorum Salomonis, magni regis Israël, & Psalmi XLIIII. Eructavit cor meum &c. poetica paraphrasis*, Paris, Arnold Sittard, 1587.
- NESSEL, Martin, *Theatrum amoris. Sapientissimi Regum Salomonis : Elegiaco Carmine Metaphrastice redditum*, Emden, Kallenbach, 1649.
- POUPO, Pierre, *La Muse Chrestienne*, éd. Anne Mantero, Paris, Société des Textes Français Modernes, 1997.
- REMBERT, Dodoens, *Histoire des plantes, en laquelle est contenue la description entière des herbes... non seulement de celles qui croissent en ce país, mais aussi des autres estrangères qui viennent en usage de médecine*, trad. Charles de l'Escluse, Anvers, Jean Loë, 1557.
- RHUMEL, Johann Conrad, *Canticum Canticorum. Quod est Schelmonis*, Nuremberg, Halbmaier, 1621.
- RUEL, Jean, *De natura Stirpium*, Bâle, Jean Froben, 1537.
- SERVIN, Louis, *Poetica paraphrasis Cantici canticorum Salomoni regis*, Paris, Pierre Mettayer, 1612.
- SIBER, Adam, *Solomonis regis Hebraeorum Canticum canticorum versione poetica expressum*, Wittenberg, Georg Müller, 1608.
- TRACHELIUS, Tobias, « Sulamitha, sive Canticum Canticorum Salomonis », in *Poëmata, Quorum quaedam antehac separatim...*, Lipse, Jacob Apel, 1596.
- TURNER, WILLIAM, *The names of herbes : in Greke, Latin, Englishe, Duche [and] Frenche with the commune names that herbaries and apothecaries use*, [London], [Steven Mierdman], [1548].
- VAN BOURICIUS, Johannes, *Paraphrasis poetica, sive Ecclesiastes Salomonis, carmine redditum [...] Cui accessit ejusdem Canticum canticorum*, Leuvarde, Frans Hardomans, 1657.
- WEIZER, Johannes, *Cantici Canticorum Solomonis Paraphrasis elegiaca*, Amberg, Mülmarckart, 1583.

Textes critiques

- CLEMENT, Michèle, « Le Cantique des Cantiques de Jean-Baptiste Chassignet : un texte dangereux », *Jean-Baptiste Chassignet, actes du colloque du Centre Jacques-Petit, Besançon, 4, 5 et 6 mai 1999*, présentés par Olivier Millet, Paris, Champion, coll. Colloques, congrès et conférences sur la Renaissance, 2003, p. 279-295.



- ENGAMMARE, Max, “*Qu’il me baise des baisiers de sa bouche.*” *Le Cantique des Cantiques à la Renaissance*, Genève, Droz, coll. Travaux d’Humanisme et Renaissance, 1993.
- « “Chantez en plaisans sons ce Cantique des cantiques” : Cantiques réformés de Pierre de Courcelles (1564) », *Psaume* n. 10-11, mars 1995, p. 11-20.
- « Licence Poétique vs. Métrique sacrée I », *Théodore de Bèze, 1519-1605 : actes du colloque de Genève, septembre 2005*, présentés par Irena Backus, Genève, Droz, coll. « Travaux d’Humanisme et Renaissance », 2007, p. 479-499.
- « Licence Poétique vs. Métrique sacrée II », *Revue de l’Histoire des Religions*, vol. 226, n. 1, 2009, p. 102-125.
- FERRER, Véronique, « De la “langue sainte” à la langue mondaine. Réécrire le Cantique aux XVI^e et XVII^e siècles », *Le Cantique des cantiques dans les lettres françaises. Convegno internazionale di studi. Gargnano, Palazzo Feltrinelli, 24-27 juin 2015*, Monica Barsi et Alessandra Preda (dir.), Milan, LED, 2016.
- PLACIAL, Claire, « “Je suis la rose de Saron, le muguet de vallées” Végétation et toponymes. Les traducteurs du “Cantique des cantiques” à l’épreuve de l’altérité », *Traduire le même, l’autre et le soi*, Francesca Manzari et Fridrun Rinner (dir.), Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, coll. Textuelles, 2011, p. 163-174.
- Pour une histoire rapprochée des traductions. Étude bibliographique, historique et linguistique des traductions en langue française du Cantique des cantiques publiées depuis la Renaissance*, thèse de doctorat inédite, sous la direction de Jean-Yves Masson, soutenue en 2011 à Paris IV.